



No de résolution

Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École Sainte-Marie

PROVINCE DE QUÉBEC COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES ÉCOLE SAINTE-MARIE

Procès-verbal de la quatrième séance du conseil d'établissement tenue le 19 janvier 2010 à 19h30, au local # 124 de l'École Sainte-Marie, Chambly.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Manon Barbeau,	parent, vice-présidente
Jean Brûlé,	parent, représentant au Comité de parents
Audrey Camiré,	représentante des professionnels non enseignants
Jean-François Dubé,	représentant du personnel de soutien
Isabelle Dupuis,	enseignante
Nathalie Fortier	parent
Marika Ghelyn,	représentante du personnel du service de garde
Eric Gloutnay,	parent, secrétaire
Nadine Lussier,	parent
Josée Perron,	parent, présidente
Isabelle St-Cyr,	enseignante
Claire St-Jean,	enseignante

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT

Christiane Beaulieu,	directrice adjointe
Linda Fortin,	directrice

ÉTAIT ABSENT

Aucun

ORDRE DU JOUR PROPOSÉ

1. Constat du quorum et ouverture de l'assemblée

La présidente accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance. Il est 19h30.

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Jean Brûlé, d'accepter l'ordre du jour tel que présenté, avec l'ajout du point 7.1 Proposition d'activités pour les classes 975 et 976 (TED).

CE-09-10-22

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



CE-09-10-23

3. Adoption du procès-verbal du 15 décembre 2009

Il est proposé par Nathalie Fortier, d'accepter le procès-verbal tel qu'il est présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Paroles au public

Rien à signaler.

5. Correspondance

Mme Linda Fortin informe les membres qu'un document sur la politique relative à l'admission, l'inscription et la répartition des élèves dans les écoles de la Commission Scolaire des Patriotes pour l'années 2010-2011 a été reçu.

POINTS DE DÉCISION

6. Semaine du personnel : 21 au 27 février 2010

Ce point est traité en fin de réunion. Les membres employés de l'École sont priés de quitter la réunion puisque ce sujet traite des activités de récompense prévues pour eux lors de cette semaine. Pour la même raison, et puisque la prochaine réunion du C.É. est prévue pour le 16 février 2010, aucun détail ne sera retransmis dans ce procès-verbal !

Il est proposé par Jean Brûlé d'autoriser l'allocation d'un budget de 300\$ pour les activités reliées à la semaine du personnel.

CE-09-10-24

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. Affaires diverses

7.1. Proposition d'activités pour les classes 975 et 976 (TED).

Une lettre rédigée et signée par les enseignants des classes 975 et 976 est remise aux membres lors de la réunion. Trois activités payantes sont suggérées : film Avatar, cabane à sucre et Zoo de Granby, pour un coût total par élève inconnu pour l'instant (notamment pour la sortie de cabane à sucre). On espère financer une partie des coûts par une demande de dons du Club Optimiste. Il est noté qu'il est difficile de trouver des activités intéressantes à coût faible avec des groupes peu nombreux.

Finalement on souhaite également faire des sorties gratuites tel qu'aller glisser à l'arrière de l'aréna de Chambly.

De façon générale on souligne que les enseignants de ces classes sont les mieux placés pour déterminer le genre d'activité qui est mieux pour leurs élèves.

Jean Brûlé, qui connaît bien le gérant du cinéma du Quartier Dix30, suggère d'essayer de négocier pour obtenir un rabais pour réduire les coûts de la sortie au cinéma.



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École Sainte-Marie

CE-09-10-25

Il est proposé par Josée Perron, d'accepter la proposition d'activités telle que présentée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINTS DE SUIVI

8. Reconnaissance – Bénévole (M. Brûlé)

Jean Brûlé rapporte que Madame Gauvreau, directrice générale adjointe, apportera prochainement certaines précisions dans ce dossier. Il est convenu que la résolution prise en décembre dernier (CE-09-10-19) soit annulée. Le point sur la reconnaissance des bénévoles sera remis à l'ordre du jour dans un futur rapproché. La Commission scolaire émettra sous peu un document officiel précisant les critères de sélection pour le choix du bénévole de l'année.

9. Aménagement de la bibliothèque

Linda Fortin informe les membres de l'état des travaux de l'aménagement de la bibliothèque. Les délais devraient être respectés, fin prévu pour la fin janvier, début février, pour être prêt pour l'arrivée du rayonnage.

Lancement officielle prévu pour la fin février, mais doit être reconfirmé (dépendra de l'avancement des travaux d'installation du rayonnage).

Une mention spéciale est faite à Mme Linda Fortin et surtout à son conjoint pour le travail bénévole effectué pour ces travaux.

10. Levée de fonds (Mme Barbeau) : la compagnie FundScrip

Manon Barbeau informe les membres à propos de la compagnie FundScrip qui propose une nouvelle méthode de levée de fond basée sur l'achat de cartes cadeaux pour des commerces que l'on trouve dans notre région (SAQ, IGA, Métro, etc.). Un pourcentage des montants payés pour ces cartes est remis à l'école.

Un document résumé est remis aux membres lors de la réunion. Manon Barbeau répond aux questions des membres.

La préoccupation principale est au niveau de la logistique et de la charge de travail au niveau de l'école.

Il est suggéré de sonder d'autres écoles primaires avec une clientèle semblable à Sainte-Marie pour évaluer l'expérience des autres qui ont utilisé ce moyen dans le passé.



POINTS DE DISCUSSION

11. Aménagement de la cour

Un document préparatoire rédigé par Jean Brûlé est distribué aux membres lors de la réunion. Jean Brûlé résume ce document aux membres. Quatre étapes sont proposées.

Linda Fortin informe les membres que la direction a sondé les personnes ressources à l'interne de l'École à ce sujet (Service de garde, enseignants, etc), et même certains élèves. Certains enseignants et professionnels questionnent la pertinence de ce projet, notamment en regard de l'historique des actes de vandalisme qu'il y a eu autour de l'école.

Aussi les souhaits des élèves sont souvent très simples, et aide à préciser certaines approches (ex. les élèves des 2 niveaux souhaitent également une meilleure séparation entre les plus jeunes et les plus vieux, un accès à la cour avant, etc).

Une ébauche de plan préliminaire a été faite suivant cet exercice de sondage. Linda Fortin nous donne certains exemples de coûts de travaux (ex. lignage : \$ 7 000).

L'idée d'adopter une approche par étape, telle que proposée par Jean Brûlé, est aussi retenue par la direction.

Il est suggéré de reconduire ce point à la prochaine réunion afin de donner le temps de terminer la compilation des sondages internes reçus.

POINTS D'INFORMATION

12. Représentant au Comité de parents

Jean Brûlé informe les membres des discussions de la dernière réunion (mois de décembre). Il est notamment question des coûts des services de garde, du poste de protecteur de l'élève et de la tendance lourde de la baisse de clientèle à l'École Sainte-Marie et des questions reliées à la répartition des élèves dans la région.

13. Parole à la Responsable du Service de garde

Rien à signaler.

14. Paroles aux membres

Certains parents ont été témoins de dangers potentiels lors d'activités de déneigement pendant la période d'arrivée des élèves. Les responsables de la ville ont admis leur faute et promis d'être plus vigilant à l'avenir.

Il est question aussi du retour de la signalisation aux alentours de l'École (corridor scolaire) qui doit être mis en évidence et du travail des brigadiers.

15. Information de la direction

- 1) La Santé publique a émis un communiqué à propos du retour au travail des femmes enceintes qui ont un accouchement prévu après le 15 mars 2010, dans le



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École Sainte-Marie

cas où le retrait était strictement relié au programme de retrait préventif dû à la pandémie de la grippe A-H1N1. Cette directive touche potentiellement plusieurs employées de l'École Sainte-Marie.

- 2) La Commission Scolaire a décidé de participer à la levée de fond de la Croix-Rouge reliée au tremblement de terre en Haïti. Il s'agira d'une participation volontaire pour les écoles. Étant donnée la sollicitation très présente partout ailleurs, les membres décident qu'il est peu pertinent de participer à cette initiative de la Commission. Il est suggéré qu'un simple communiqué sera envoyé aux parents leur rappelant l'importance de donner et un lien vers le site web.

16. Affaires diverses

Rien à signaler

17. Levée de l'assemblée

Il est proposé par Josée Perron, de lever l'assemblée. Il est 21h10.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE-09-10-26

Linda Fortin, Directrice

Josée Perron, Présidente

-----/-----/-----
Date d'adoption du procès-verbal